

# RAPPORT ANNUEL 2023 CONSEIL DE QUARTIER DU PLATEAU

**Arrondissement  
Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge**

Édifice Andrée P. Boucher  
1130, route de l'Église  
Québec (Québec)  
G1V 4X6

✉ [ConseilQuartier.Plateau@ville.quebec.qc.ca](mailto:ConseilQuartier.Plateau@ville.quebec.qc.ca)

🌐 [https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils\\_quartier/plateau/](https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/plateau/)



23 AVRIL 2024

## TABLE DES MATIÈRES

<b>MOT DU PRÉSIDENT .....</b>	<b>3</b>
<b>PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER.....</b>	<b>4</b>
2.1. Description générale d'un conseil de quartier.....	4
2.2. Conseil de quartier du Plateau .....	5
2.3. Membres.....	5
2.4. Limites territoriales du quartier.....	8
<b>FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER .....</b>	<b>10</b>
3.1. Assemblées .....	10
3.2 Activités de représentation, de participation et de formation .....	11
<i>Représentation</i> : .....	11
Table de concertation vélo.....	11
Concours de dessin dans les écoles primaires du quartier .....	12
Participation .....	13
<i>Formation</i> .....	15
<b>DEMANDES D'OPINION ET CONSULTATIONS PUBLIQUES .....</b>	<b>16</b>
<b>TRAVAUX DU CONSEIL .....</b>	<b>16</b>
Dossiers de sécurité routière .....	16
Résolutions sur les trajets cyclables du Plateau.....	17
Sécurité dans le secteur Ste-Geneviève.....	18
<b>ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2024.....</b>	<b>19</b>
<b>BILAN ET ÉTATS FINANCIERS.....</b>	<b>21</b>
États financiers non-vérifiés.....	21
Bilan .....	23

## MOT DU PRÉSIDENT

Cette année encore, les membres du Conseil de quartier ont poursuivi leur engagement, outre par leur présence aux assemblées mensuelle, en participant à des formations, des séances d'information ou de consultation organisées par la Ville de Québec, sur des sujets qui touchent non seulement notre quartier, mais aussi l'ensemble du territoire, tel que la sécurité routière, le développement durable, l'équilibre entre la densification et la préservation des espaces verts, l'intégration de projets immobiliers et municipaux, etc.

Pour 2023, les préoccupations du Conseil ont surtout porté sur:

- Un projet de sécurité routière avec des affichettes à distribuer aux citoyen.ne.s, afin de sensibiliser les automobilistes circulant dans le quartier à respecter les limites de vitesse, à favoriser la sécurité de tous les usagers de la route et à prévenir les accidents.
- Un suivi sur les projets de développements immobiliers dans le quartier où le paysage urbanistique est appelé à changer, notamment dans le secteur des Quatre-Bourgeois.
- Un suivi également sur les suites (à ce jour inconnues) du projet de tramway et des éventuelles transformations des artères du quartier en vue de favoriser une mobilité active et une circulation conviviale pour tou.te.s.
- Un suivi des demandes et des commentaires des citoyen.ne.s du quartier, qu'il s'agisse de sécurité routière, de mobilité active, de projets de construction, d'événement de quartier, etc.

Je vous invite à prendre connaissance du rapport annuel qui rend compte de nos réalisations au cours de l'année 2023. Je réitère mon invitation à vous voir, chers citoyens, chères citoyennes, à nos assemblées de Conseil de quartier. L'implication citoyenne est le cœur d'un Conseil de quartier ; pour cela nous avons besoin de chacun de vous, nous avons besoin de vos observations, de vos suggestions et de votre participation. C'est l'occasion de prendre part à l'amélioration de votre milieu de vie. N'hésitez pas à venir nous voir, à suivre notre page Facebook ou à nous écrire.

Nicolas Gagnon

Président

## PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

### 2.1. Description générale d'un conseil de quartier

Organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes d'un secteur précis de la ville, le conseil de quartier constitue un des moyens prévus de **démocratie représentative** dans la Politique de consultation publique (Règlement municipal R.R.V.Q. Chapitre P-4). Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Les conseils de quartier doivent suivre les dispositions du nouveau règlement R.V.Q. 2218 sur le fonctionnement des conseils de quartier relativement aux règles d'éthique et de déontologie. Ce règlement fut adopté par le conseil municipal de la Ville de Québec en décembre 2014.

Le rôle d'un conseil de quartier est aussi de faciliter la consultation et de stimuler le développement harmonieux du quartier. Un conseil a pour mission d'organiser des **séances de consultations publiques**, notamment en ce qui concerne les modifications au règlement de zonage, de **proposer des actions locales** et d'**élaborer des projets** qui tiennent à cœur aux citoyens et aux citoyennes afin d'améliorer leur milieu de vie. À titre d'exemple, le conseil peut organiser des activités thématiques, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou des recommandations pour appuyer un projet spécifique, etc. De façon générale, un conseil consulte les citoyens et les citoyennes sur des questions qui concernent notamment l'aménagement du territoire, la vie communautaire et la sécurité publique.

## **2.2. Conseil de quartier du Plateau**

Le conseil de quartier du Plateau a été créé en mai 2006 à la suite d'une demande provenant de plus de 300 résident.e.s du quartier. L'élection des membres du conseil d'administration actuel a eu lieu le 26 avril 2022. Le Conseil de quartier du Plateau se réunit habituellement le quatrième mardi de chaque mois, sauf en été où il fait relâche. Selon la disponibilité des locaux, les réunions ont lieu au centre de loisirs Saint-Mathieu, 1000, rue de Bar-le-Duc, ou au centre communautaire Claude-Allard, 3200, avenue D'Amours. En raison des restrictions concernant les rassemblements liées à la pandémie de COVID-19, les assemblées se sont tenues en visioconférence entre mai 2020 et mai 2022. Les séances ont repris en présence réelle de citoyens en mai 2022, en raison des assouplissements des mesures sanitaires.

La page internet du Conseil de quartier du Plateau de la Ville peut être consultée en suivant [ce lien](#).

D'autres moyens de communication sont aussi utilisés pour contacter la population, notamment la distribution d'avis dans les boîtes aux lettres lors de la tenue de consultations publiques, de l'assemblée générale annuelle et d'autres événements spéciaux.

## **2.3. Membres**

Le Conseil de quartier du Plateau offre 8 postes électifs (4 hommes et 4 femmes) accessibles exclusivement aux résident.es du quartier, qui sont tous élu.e.s par la population et dont le mandat est de deux ans. Afin d'assurer une continuité, les mandats des membres ne se terminent pas tous la même année. Au conseil d'administration du Conseil de quartier peuvent s'adjoindre trois autres administrateurs cooptés.

Composition du conseil de quartier du Plateau au 23 avril 2023	
M. Nicolas Gagnon	Président
M. Jean-François Ross	Vice-président
M <sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron	Trésorière
M. Carol Létourneau	Secrétaire
M <sup>me</sup> Suzie Beaulieu	Administratrice
M <sup>me</sup> Marie-Pier Girouard	Administratrice
M. Serge Thériault	Administrateur coopté (avril - août 2023)
M. Luc Pesant	Administrateur coopté
M. Kévin Breault	Administrateur coopté

### **Élections à l'assemblée générale annuelle (AGA) du 25 avril 2023**

Lors de l'élection à l'AGA du 25 avril 2023, il y avait 5 postes à combler, dont 2 postes réservés aux femmes et 3 réservés aux hommes.

Tous les postes réservés aux hommes ont été comblés. Un poste féminin est demeuré vacant.

Les administrateurs et administratrices dont les mandats se terminent en 2024 sont : Nicolas Gagnon, Carol Létourneau, Suzie Beaulieu, Marie-Pier Girouard, Kévin Breault (coopté) et Luc Pesant (coopté).

Les administrateurs et administratrices dont les mandats se terminent en 2025 sont Jean-François Ross et Maude Cossette-Bergeron.

## **Fonctionnement**

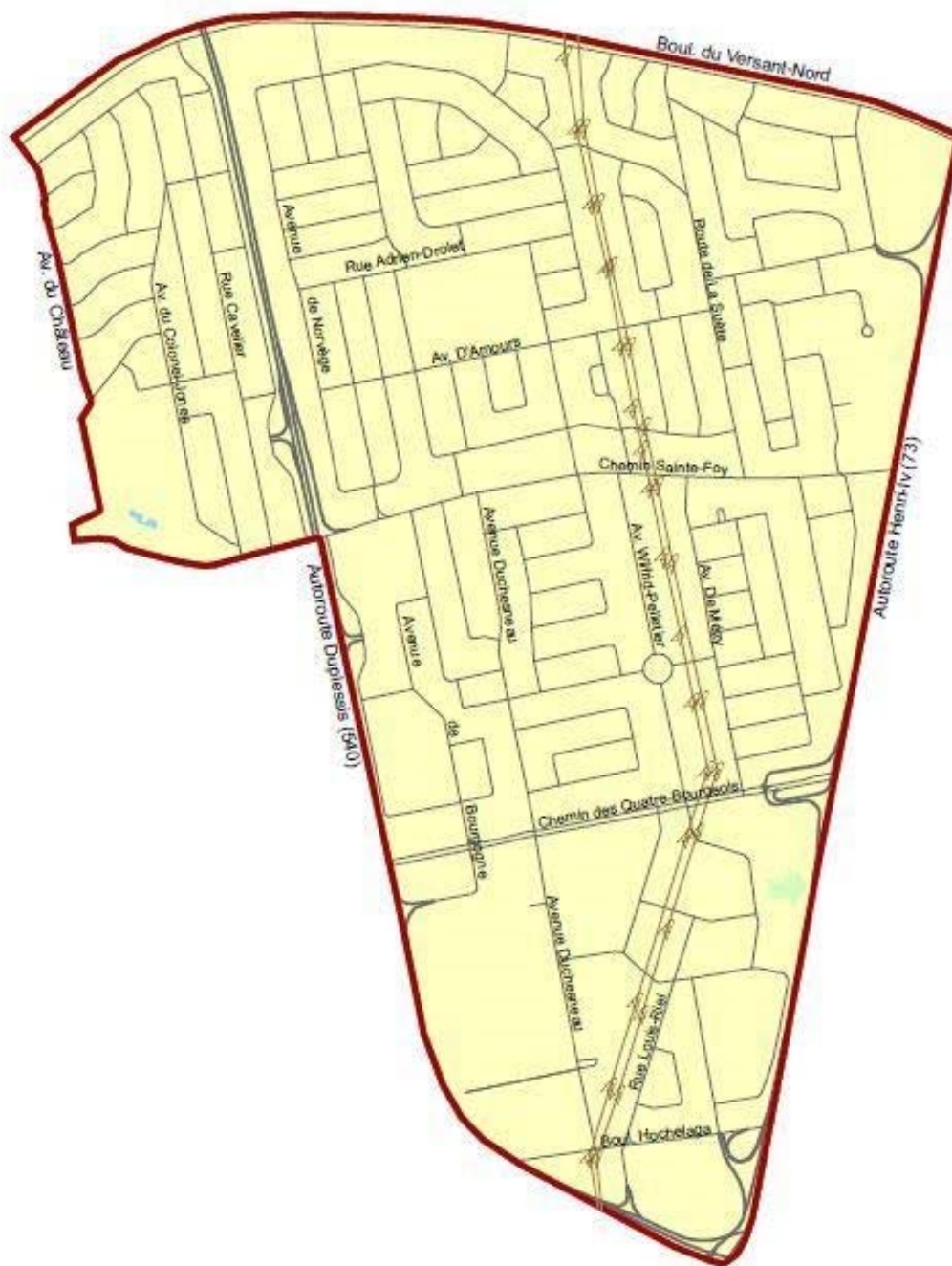
M. Dave Gagnon-Pelletier a agi à titre de conseiller en consultations publiques. Ce soutien administratif est indispensable au bon fonctionnement d'un conseil de quartier. Le rôle de l'employé municipal consiste à s'assurer que les démarches amorcées par le conseil lors des séances respectent les normes établies et que les décisions soient acheminées au conseil d'arrondissement.

La conseillère municipale M<sup>me</sup> Anne Corriveau (district électoral de Pointe-Sainte-Foy) et le conseiller municipal M. David Weiser (district électoral du Plateau) assistent aux réunions et, le cas échéant, donnent suite à nos demandes pour les questions relevant de l'arrondissement.

## **2.4. Limites territoriales du quartier**

Les limites du territoire du conseil de quartier du Plateau sont illustrées par la carte ci-dessous :





## FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

### 3.1. Assemblées

En 2023, le Conseil de quartier du Plateau a tenu neuf rencontres, incluant l'assemblée générale annuelle (AGA) qui s'est tenue en avril. Depuis mai 2022, les rencontres se tiennent aux centres communautaires, en présence de citoyen.ne.s sur place.

Assemblées du Conseil de quartier du Plateau	
24 janvier, 19 h	23 mai, 19 h
28 février, 19 h	27 juin, 19 h
28 mars, 19 h	26 septembre, 19 h
25 avril, (AGA) 19 h	28 novembre, 19 h
25 avril, 20 h 30	

Un procès-verbal résumant le contenu de chacune des assemblées publiques est rédigé par un.e secrétaire de soutien ou le.la secrétaire du conseil. M<sup>me</sup> Kathleen Breault, secrétaire de soutien, rédige avec soin les procès-verbaux. Le procès-verbal contient :

- L'ordre du jour;
- Les questions et les commentaires du public;
- Les demandes d'opinions;
- Le suivi des dossiers;
- Les résolutions adoptées;
- Les interventions des deux conseillers municipaux;

- La correspondance reçue et les opérations bancaires effectuées depuis la dernière séance.

Une fois adoptés, les procès-verbaux sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec à [ce lien](#).

Le Conseil de quartier du Plateau a toujours siégé et délibéré en public et les votes relatifs à des actions tenues se sont toujours pris à main levée.

### **3.2 Activités de représentation, de participation et de formation**

#### ***Représentation :***

#### **Table de concertation vélo**

Dans la foulée du Plan directeur du réseau cyclable (PDRC) de la ville de Québec, les Conseils de Quartiers ont mis sur pied une « **Table de concertation vélo** » dont la première rencontre a eu lieu le 16 mars 2015. Sa création fait écho aux engagements du PDRC de 2008 qui identifiait la constitution d'une « *Table de concertation sur l'usage du vélo [ayant] un mandat de consultation sur toute question visant l'amélioration des déplacements à vélo sur le territoire de la Ville* » comme un facteur de réussite.

Aujourd'hui, la Table de concertation des Conseils de la Ville de Québec (TCV) réunit 29 Conseils de Quartiers et un district sans CQ, entre 5 et 8 fois par an pour discuter d'enjeux liés au cyclisme utilitaire. Elle fait le lien directement avec les responsables à la ville de Québec et effectue les suivis des demandes exprimées par les Conseils de Quartiers. M. Denis Roy (du 25 octobre 2022 jusqu'en septembre 2023) et M. Julien Pelletier-Bureau (depuis le 26 septembre 2023) ont été nommés à titre de représentants et ont assuré la représentation du Conseil de Quartier du Plateau à la Table de Concertation Vélo des Conseils de Quartiers de la ville de Québec.

Peu de projets d'aménagements cyclables furent annoncés ou amorcés au sein du quartier pour 2023, notamment en raison des travaux préparatoires en lien avec l'arrivée du tramway, puis de son report annoncé à l'automne. Il demeure néanmoins important pour le CQ du Plateau de poursuivre sa représentation, afin de suivre les différents dossiers et projets associés à la pratique du vélo utilitaire dans la Ville de Québec. La représentation du CQ du Plateau au sein de la TCV s'inscrit également dans un souci de sensibilisation des citoyen.ne.s et des conseillers municipaux à l'importance de la mobilité active et de la sécurité des piétons et des cyclistes sur le réseau cyclable dans notre quartier et les quartiers avoisinants.

### **Balade des élus**

M<sup>me</sup> Suzie Beaulieu a travaillé de concert avec des membres des Conseils de quartier de Sillery et de St-Louis pour la seconde édition du projet «la Balade des élus», qui devait se tenir le 21 mai 2023. Malheureusement, l'événement n'a pas pu avoir lieu étant donné les fortes pluies.

### **Concours de dessin dans les écoles primaires du quartier**

M<sup>me</sup> Suzie Beaulieu et M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron ont mis en œuvre un concours de dessin pour les élèves des écoles primaires du quartier, sous le thème «Mon quartier» dans la seconde moitié de 2022. Une cérémonie de remise des prix a été faite en janvier 2023 et le dessin gagnant a paru dans le dépliant de l'AGA 2023 et de celle de ce printemps-ci.

## Participation

### **Présentation sur la gestion des insectes et maladies des arbres**

Le 6 février 2023, M. Carol Létourneau a participé à une séance d'information en ligne sur la gestion des insectes et maladies des arbres à la Ville de Québec.

### **Fête d'hiver Ste-Geneviève**

Le 18 février 2023, M. Jean-François Ross était présent à la Fête d'hiver du secteur Ste-Geneviève.

### **Présentation sur le nouveau Règlement sur les pesticides**

Le mercredi 22 février 2023, M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron a participé à cette présentation. Cette rencontre était une belle occasion d'obtenir des réponses que les résidents de notre quartier pourraient se poser et de mettre en lumière la démarche de la Ville visant à offrir des milieux de vie sains et durables à la population, protéger les milieux naturels, préserver la biodiversité et favoriser l'adoption de pratiques écologiques d'entretien de la pelouse. Lors cette séance, des spécialistes du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement ainsi que du Service de la Prévention et qualité du milieu de la Ville de Québec ont présenté :

- Un aperçu des répercussions des pesticides sur la santé et l'environnement;
- Le projet de règlement proposé;
- Les étapes d'implantation prévues en deux phases.

La présentation a été suivie d'une période de questions et d'échanges.

### **Séance d'information sur la vision de la Ville en matière d'itinérance**

Le 27 février 2023, M. Carol Létourneau a participé à la séance d'information sur la vision de la Ville en matière d'itinérance.

### **Séance d'échanges en matière de déneigement**

Le 20 mars 2023, M. Carol Létourneau a participé à la séance d'échanges avec les administrateurs de conseils de quartier sur des adaptations en matière de déneigement.

### **Tramway : travaux de réaménagement de l'avenue Lavigerie**

Le 3 avril 2023, M. Jean-François Ross a participé à la séance virtuelle d'information et d'échanges de la Ville pour les résidents du secteur Sainte-Foy, afin d'en savoir davantage sur les travaux de l'entrée de la ville liés à l'arrivée (prévue) du tramway.

### **Plein-air urbain à Québec - ateliers d'échange**

Le mardi 30 mai 2023, M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron a participé à cet atelier qui se voulait une démarche de participation publique afin de mettre les bases d'un nouveau Plan directeur du plein air urbain. Après avoir rempli un questionnaire en ligne et avoir identifié des lieux de plein air sur une carte interactive, la Ville souhaitait entendre les conseils de quartier lors d'un atelier d'échanges en ligne avec des représentants du plein air urbain. Lors de cet atelier, nous avons eu l'occasion d'intervenir sur les enjeux qui concernent directement notre secteur et qui peuvent être relatifs au développement et à l'entretien de sites de plein air ou à l'accès aux équipements, par exemple.

**Questionnaire en ligne: Parc Roland Beaudin**

À l'été 2023, M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron a participé au questionnaire pour recueillir les besoins et préférences des citoyen.ne.s en lien avec l'amélioration des aménagements au parc Roland-Beaudin.

**Questionnaire en ligne: Politique culturelle**

Le 27 juin 2023, M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron a participé à ce questionnaire. Afin d'élaborer sa nouvelle politique culturelle, la Ville de Québec souhaitait consulter les citoyens sur leurs besoins en matière de culture, en lien avec les 4 axes suivants:

- La culture accessible pour tous
- La culture partout sur le territoire
- Le rayonnement culturel de la ville à travers les artistes
- Un pôle culturel aux partenaires solidaires

***Formation*****Formation et activité de réseautage pour les administrateurs de conseil de quartier.**

Le 6 juin 2023, M. Carol Létourneau a participé à une formation et activité de réseautage pour les administrateurs de conseil de quartier.

**Salon du communautaire Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge**

Le 19 octobre 2023, M. Nicolas Gagnon et M. Jean-François Ross sont allés échanger au Salon du communautaire Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge organisé par le Centre d'actions territoriales.

## **DEMANDES D'OPINION ET CONSULTATIONS PUBLIQUES**

En 2023, les membres du Conseil de quartier n'ont pas eu à donner leur opinion sur un projet de modification à la réglementation sur l'urbanisme et à tenir l'assemblée de consultations publiques.

## **TRAVAUX DU CONSEIL**

### **Passerelle du boul. Quatre-Bourgeois surplombant l'autoroute Henri IV**

Le Conseil demeure toujours à l'affût des développements dans ce dossier. Le Conseil demeure convaincu que la construction de la passerelle au-dessus de l'autoroute Henri IV, entre les boulevards Quatre-Bourgeois et Hochelaga inciterait davantage les jeunes qui fréquentent l'école De Rochebelle à s'y rendre à pied.

### **Développement immobilier sur le chemin des Quatre-Bourgeois**

Le Conseil a gardé un œil sur les développements faisant suite à la consultation de plusieurs mois initiée par le groupe immobilier Trudel Alliance avec le public (particuliers et commerçants), concernant le développement et la modification du site de Place des Quatre-Bourgeois.

Le 28 février, une présentation « Réinventons la Place des Quatre-Bourgeois », faite par M. Mathieu Forget du Groupe Trudel a eu lieu lors de la séance du Conseil. La présentation de monsieur Forget fut à l'initiative du promoteur qui a sollicité le temps du Conseil de quartier afin de lui présenter un projet.

## **Dossiers de sécurité routière**

### **Intersection Quatre-Bourgeois – de Bourgogne**



Le Conseil de quartier du Plateau s'inquiète depuis de nombreuses années à propos de l'accessibilité et de la sécurité pour les piétons et les cyclistes de notre quartier.

Le Conseil de quartier du Plateau a déjà soulevé des problèmes d'accessibilité et de sécurité spécifiques à l'avenue de Bourgogne et la rue du Passage. Ainsi, suite aux demandes du Conseil de quartier, la Ville a ajouté un arrêt à l'intersection de l'avenue de Bourgogne et de la rue du Passage pour les véhicules en provenance de l'autoroute Duplessis. Un trottoir a aussi été ajouté du côté nord de l'avenue de Bourgogne afin d'accéder à la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Foy. Ces modifications réalisées par la Ville ont déjà amélioré l'accès et la sécurité des piétons, mais d'autres problèmes d'accessibilité et de sécurité demeurent pour ce secteur et sont amplifiés avec le projet du tramway. Sous la gouverne de M. Jean-François Ross, le Conseil a adopté une résolution pour demander à la Ville de Québec et au Bureau de projet du Tramway

1 – de tenir compte des problèmes soulevés ci-haut dans l'élaboration du plan détaillé du secteur Quatre-Bourgeois, de Bourgogne et Duchesneau, et

2 – de tenir des rencontres d'information et de consultation citoyenne hybrides (présences sur place et virtuelles) sur les résultats de leurs analyses de ces problèmes et sur les solutions retenues.

### **Résolutions sur les trajets cyclables du Plateau**

Le Conseil a adopté une résolution (CQP-23-CA-10) pour demander à la Ville de Québec de prévoir la réalisation, dès le début de la période d'utilisation de son réseau cyclable, des travaux de nettoyage et d'entretien de ce réseau. Il a également adopté une résolution (CQP-23-CA-11) pour demander à la Ville le déneigement de la piste cyclable protégée qui est située dans l'axe du boulevard

du Versant-Nord, entre l'accès vis-à-vis l'avenue de Montbray à l'Est et le chemin Sainte-Foy à l'ouest.

### **Affiches pour la stratégie de sécurité routière**

Le Conseil a rempli les informations nécessaires du formulaire de subvention pour un projet de sécurité routière d'affichettes pour inciter les automobilistes à ralentir et à respecter les traverses piétonnes. Le slogan choisi est «Respectons nos limites», un slogan qui se veut positif, non-agressant et inclusif. Le Conseil a décidé de faire la distribution des affichettes lors des séances du Conseil d'avril et de mai 2024, ainsi que lors de la Fête de la St-Jean-Baptiste au Parc Ste-Geneviève, où le Conseil tiendrait un petit kiosque.

### **Sécurité dans le secteur Ste-Geneviève**

Suite aux demandes des citoyen.ne.s du secteur Sainte-Geneviève quant à des incidents de vol, de vandalisme et d'incidents illicites autour de l'école, le Conseil avait adopté en 2022 une résolution [CQP-22-CA-48] pour demander au Conseil d'arrondissement de se pencher sur ces problèmes qui préoccupent les citoyens du quartier, afin d'évaluer la situation sur place, améliorer le sentiment de sécurité des résidents et abaisser la petite criminalité. Il suit toujours les développements par rapport à ce sujet.

## ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2024

Les priorités du conseil de quartier pour 2024 sont :

- ✓ Recueillir les préoccupations des citoyen.nes et des organismes du quartier;
- ✓ Relayer les besoins des citoyen.ne.s concernant l'aménagement des parcs, artères et secteurs commerciaux, et la protection des boisés et de la canopée urbaine;
- ✓ Garder un œil sur les développements de projet immobilier dans le secteur Duplessis / Quatre-Bourgeois (Centre commercial Quatre-Bourgeois, rue De la Monnerie, etc.) de concert avec les citoyens et les promoteurs
- ✓ Relayer les besoins des citoyen.ne.s concernant la sécurité dans le quartier, notamment pour le quartier Ste-Geneviève
- ✓ Dans le contexte des effets des changements climatiques qui s'accélèrent, revendiquer pour les citoyennes et citoyens du quartier un réseau cyclable et piétonnier sécuritaire et praticable à l'année ainsi qu'un réseau de transport en commun efficace et structurant.
- ✓ Contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie de sécurité routière en poursuivant son projet de sécurité routière (affiches incitant à ralentir dans les rues résidentielles);
- ✓ Tisser des liens avec d'autres organismes du quartier et collaborer à la tenue d'activités sociales ou culturelles, telle que la collaboration avec les

Conseils de quartier St-Louis et Sillery pour l'organisation d'une activité de balade à vélo.

- ✓ Inciter les citoyen.ne.s issu.e.s de l'immigration et/ou de la diversité culturelle à assister, voire à s'intégrer aux séances du Conseil;
- ✓ Contribuer à renforcer le tissu social du quartier par la participation des membres à des événements de quartier ou à la création d'activités dans le quartier

## **BILAN ET ÉTATS FINANCIERS**

### **États financiers non-vérifiés**

#### ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

À noter, des frais de charge pour l'année financière 2023 :

- Remboursement des frais pour le concours de dessins (décembre 2022) ont été versés à M. Luc Santerre durant l'année financière 2023 (225,00\$).
- Le paiement des affiches de la sécurité routière (subvention de 3000\$) sera payé en 2024. Ce montant apparaîtra donc aux états financiers présentés pour l'année 2024.

	2023	2022
<b>Produits</b>		
Subvention de la Ville de Québec	2 400, 00\$	1 150,00 \$
Subvention sécurité routière Ville de Québec	3 000,00 \$	
Ristourne bancaire	0,33 \$	0,27 \$
<b>Total des produits</b>	<b>5 400,31 \$</b>	
<b>Charges</b>		
Fonctionnement		
• Frais bancaires	72,65 \$	72,65\$
• Secrétariat	1 180,00 \$	1 000,00 \$
• Frais annuels d'entreprise	38,00 \$	37,00 \$
• Réunion et papeterie	225,00 \$	0,00 \$
<b>Charges de l'exercice</b>	<b>1 516,90 \$</b>	<b>1 109,65\$</b>
Excédent des produits par rapport aux charges	3 883,41 \$	40,68\$
Fin décembre de l'année précédente	629,45 \$	588,77 \$
<b>Actif non affecté à la fin de l'exercice</b>	<b>4 512,86 \$</b>	<b>629,45 \$</b>
<b>Petite caisse</b>	<b>30,56 \$</b>	<b>30,56 \$</b>
• Dépenses AGA 2023	0,00 \$	0,00 \$
<b>Actif petite caisse à la fin de l'exercice</b>	<b>30,56 \$</b>	<b>30,56 \$</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>4 543,42 \$</b>	<b>660,01 \$</b>

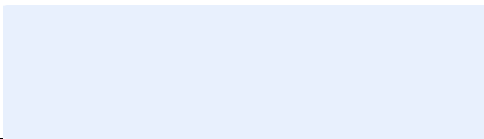
**Bilan**

AU 31 DÉCEMBRE 2023

<b>Actif</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
En caisse	4 512,86 \$	629,45 \$
Petite caisse	30,56 \$	30,56 \$
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>4 543,86 \$</b>	<b>660,01</b>

Au nom du Conseil de quartier du Plateau,


  
Nicolas Gagnon, président


  
Maude Cossette-Bergeron,  
trésorière